



## **CESER Bourgogne Franche-Comté Séance plénière du 18 Octobre 2022**

### **Déclaration sur les LP de Dominique Gallet au nom de la CGT**

Ce 18 octobre est une journée d'appel à grève et manifestation dans les lycées professionnels à l'appel de plusieurs organisations syndicales, point de départ de la mobilisation pour retirer le projet de réforme en cours.

Le président de la République persiste à vouloir imposer une réforme des lycées professionnels qui serait applicable dès la rentrée 2023 sans bilan de la réforme précédente, sans concertation en amont de cette annonce et avec une feuille de route tardive et floue alors même que des décisions lourdes de conséquences sont en préparation

Nous dénonçons cette nouvelle offensive contre la voie professionnelle sous statut scolaire.

Ce projet de réforme s'appuie sur une double volonté :

- de calquer ces formations sur l'apprentissage en augmentant d'un tiers le nombre de semaines de stages, dont le contenu pédagogique serait rédigé par les entreprises seules, avec la contrainte de nouveaux lieux de stages pour chaque élève, déjà difficile à trouver, et alors que beaucoup d'entreprises n'y sont pas prêtes et ne proposent pas l'intégralité des plateaux techniques et des activités développées dans les lycées professionnels pourtant indispensables à l'obtention de leur diplôme. C'est donc moins d'enseignement général recentré sur des matières dites « fondamentales », maths et français, alors que les autres enseignements contribuent à l'élévation indispensable du niveau de connaissance et à la formation citoyenne, l'ouverture au monde ... La propagande du « *on apprendrait mieux sur le tas* » est un prétexte pour redonner, encore plus, la main au patronat sur l'enseignement professionnel.
- de renvoyer à des « expérimentations locales » et des décisions locales, sous couvert d'autonomie renforcée pour les établissements, le transfert de l'enseignement professionnel sur les stages en entreprise, la réorganisation de la scolarité et du temps scolaire, l'augmentation et la dérégulation des périodes de formation en milieu professionnel qui remettront en cause le caractère national de l'accès aux formations et des diplômes professionnels.

Les organisations syndicales sont fermement attachées au principe d'égalité de notre école républicaine et revendiquent le maintien d'un cadre national, dont une grille horaire, pour toutes les filières professionnelles. Elles revendiquent aussi une dimension émancipatrice de la formation des jeunes à laquelle participent toutes les disciplines.

Oui la carte des formations doit évoluer, nous le portons haut et fort depuis des années. Elle doit évoluer dans l'intérêt général du pays au prisme des grands enjeux écologiques, de la réponse aux besoins sociaux dont la prise en charge du Grand âge, de la nécessaire réindustrialisation, du numérique... Il faut redonner à la carte des formations une vision sur le long terme en développant notamment les formations du soin et du lien et celles en relation avec les enjeux climatiques et environnementaux.

D'aucune façon, son « évolution » ne doit se restreindre à la seule mise en adéquation avec les besoins économiques immédiats et locaux des entreprises et aux fermetures de filières utiles mais qui ne



remplissent pas. Cette logique d'adéquation absolue entre formation et besoins immédiats des entreprises locales est une vision à court terme.

Chaque jeune, quel que soit le lieu géographique, doit pouvoir trouver la formation de son choix.

Le lycée professionnel accueille l'ensemble des jeunes sans discrimination et les fait réussir. C'est donc cette voie de formation initiale qu'il faut développer.

La réforme est à l'opposé de nos ambitions pour les lycées professionnels pour faire réussir tous les élèves. L'urgence est de renforcer les lycées professionnels et de donner plus de temps et de moyens aux personnels, notamment en lui redonnant les moyens supprimés depuis des années.

Réduction du temps de formation professionnelle, carte des formations réduite aux débouchés locaux, fermetures de formations, restriction des possibilités d'orientation des élèves, annonce de « reconversions » pour les enseignants ... c'est la crainte de suppressions massives de postes, de la remise en cause du statut des enseignants. C'est bien la menace d'un plan social !